

Leger
MARKETING

le **journal** de
montreal



Sondage Léger Marketing ♦ Journal
de Montréal ♦ TVA ♦ 98,5

La grande enquête sur la tolérance au Québec

Le 10 janvier 2007

Montréal

Québec

Edmonton

Toronto

Calgary

Philadelphie

New York

Méthodologie

- ▶ Cette étude a été effectuée par Léger Marketing via deux sondages Internet.
- ▶ Le premier sondage a été réalisé auprès de 1 000 Québécois(e)s de 18 ans ou plus entre le 22 décembre 2006 et le 3 janvier 2007. La marge d'erreur maximale est de $\pm 3,1\%$, et ce, 19 fois sur 20.
- ▶ Le second sondage a été réalisé auprès de 1228 répondants de 18 ans ou plus issus des communautés culturelles entre le 21 décembre 2006 et le 8 janvier 2007. Les groupes suivants ont été sondés: la communauté noire (n=202), la communauté juive (n=204), la communauté asiatique (n=203), la communauté arabe (n=205), la communauté européenne (208) et d'autres communautés (n=206). La marge d'erreur maximale pour 1228 répondants est de $\pm 2,8\%$, 19 fois sur 20. La marge d'erreur pour 200 répondants est de $\pm 6,9\%$, 19 fois sur 20.
- ▶ L'ensemble des répondants sont issus du panel Web de Léger Marketing. À l'aide des données de Statistique Canada, les résultats du sondage auprès de la population générale ont été pondérés selon le sexe, l'âge, la région et la langue maternelle afin d'obtenir un échantillon représentatif de la population québécoise. Le sondage des communautés a été pondéré selon le sexe et l'origine ethnique des répondants pour refléter adéquatement la composition de la population immigrante du Québec.

JOUR 4 :

Les accommodements raisonnables

Montréal

Québec

Edmonton

Toronto

Calgary

Philadelphie

New York

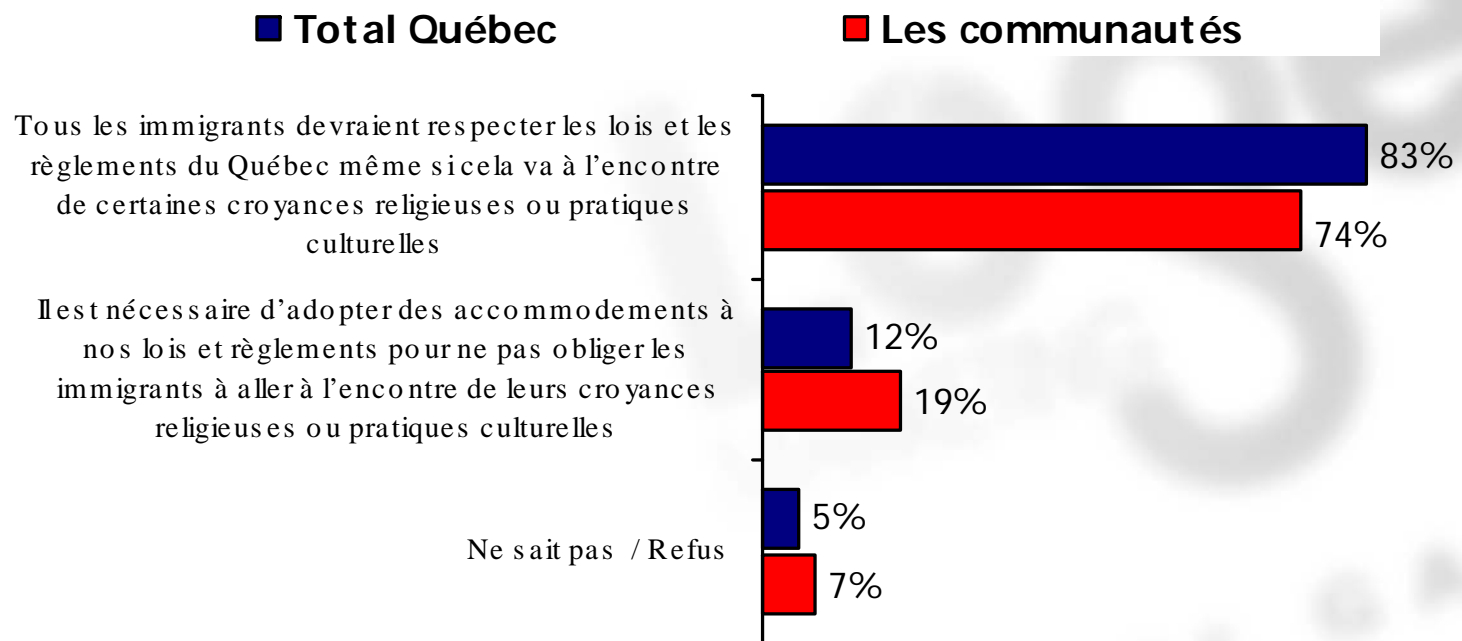
Jour 4 : Les accommodements raisonnables

- ▶ Les Québécois ont tranché: c'est NON! Même les membres des communautés sont fortement défavorables aux accommodements raisonnables.
- ▶ Les Québécois considèrent qu'ils sont trop tolérants à l'égard des us et coutumes des différentes communautés.

Les accommodements raisonnables: c'est NON !

- La très grande majorité des Québécois (83%) croient que les immigrants devraient respecter les lois et les règlements du Québec même si cela va à l'encontre de certaines croyances religieuses ou pratiques culturelles. Chez les membres des communautés culturelles, 74% sont du même avis.

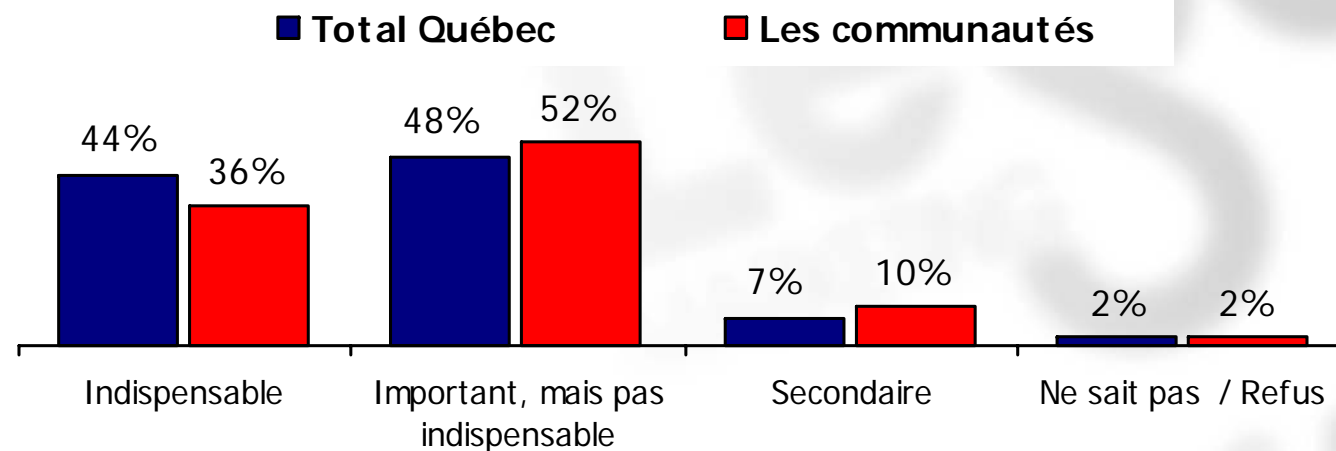
Quel énoncé correspond le mieux à votre opinion ?



Plus de 90% des Québécois croient qu'il est important que les immigrants adoptent les habitudes de vie québécoises

- Tant les Québécois en général que les membres des communautés culturelles croient qu'il est important, voire indispensable, que les immigrants adoptent les habitudes de vie québécoises.

Diriez-vous qu'il est secondaire, important mais pas indispensable ou indispensable que les membres des communautés culturelles vivant au Québec adoptent les habitudes de vie québécoises ?

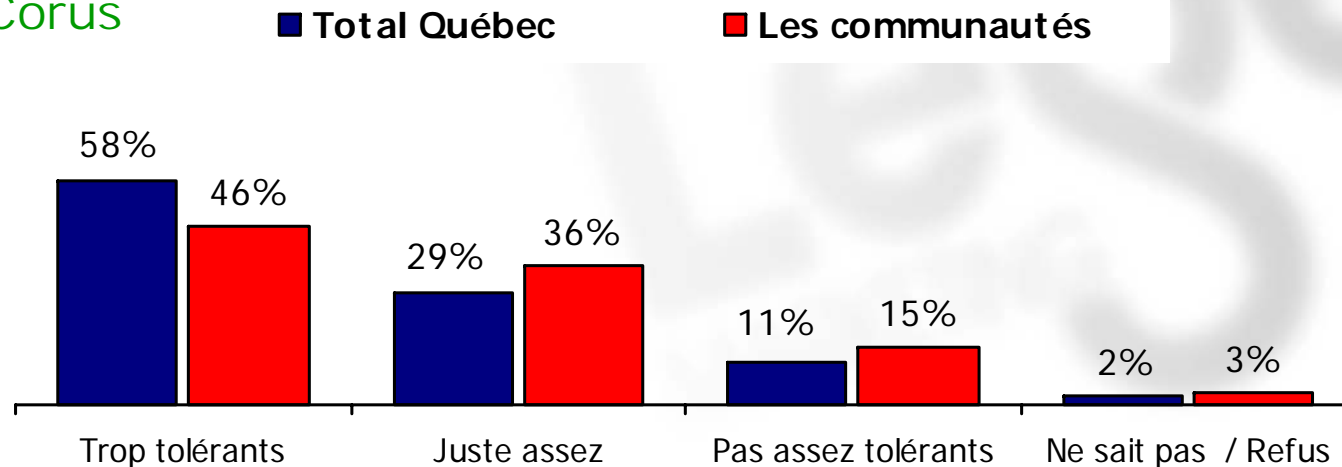


Le Québec, une société (trop) tolérante

- De l'avis de 58% des répondants, les Québécois sont trop tolérants à l'égard des us et coutumes des différentes communautés culturelles. Même les membres de ces communautés abondent en bonne partie dans le même sens, alors que 46% partagent cette opinion.

Est-ce que les Québécois sont trop, juste assez ou pas assez tolérants à l'égard des us et coutumes des différentes communautés culturelles au Québec ?

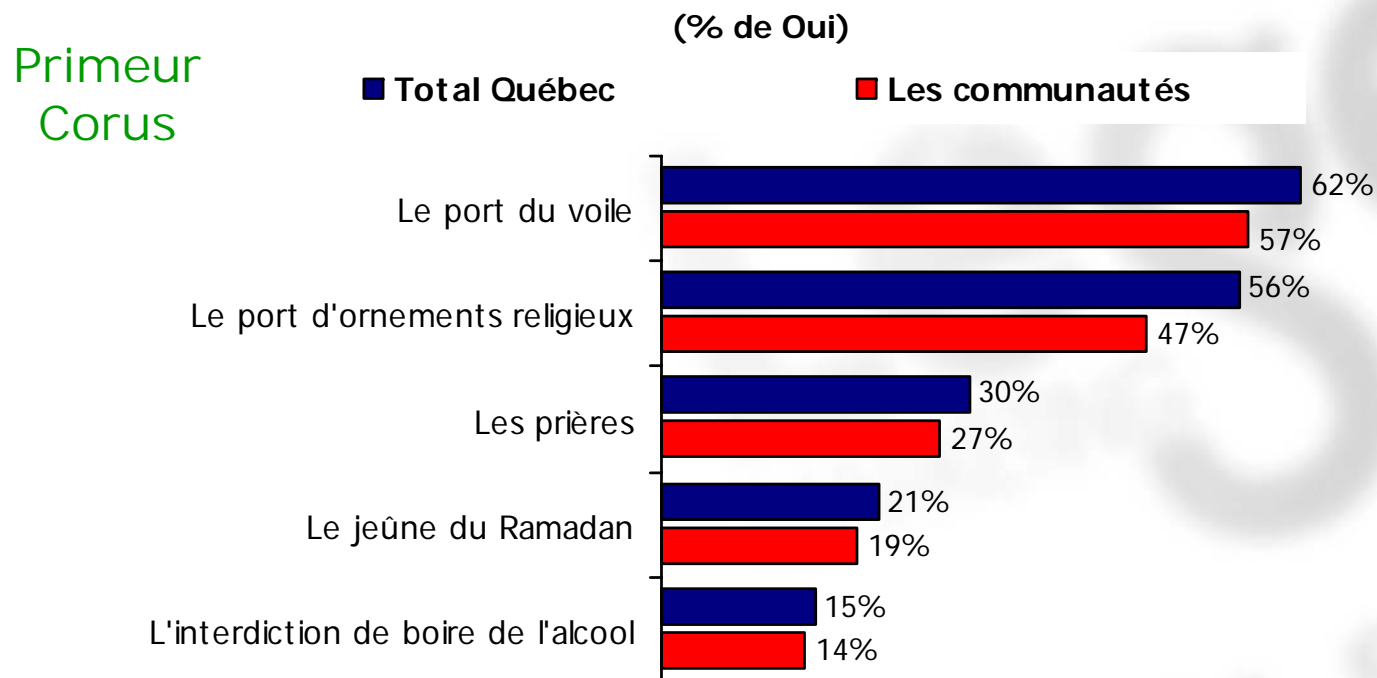
Primeur
Corus



Cachez cette religion que je ne saurais voir

- Bon nombre de Québécois estiment que le port du voile (62%) ou d'ornements religieux (56%) posent problème pour vivre en société, ce qui est moins le cas des prières (30%), du jeûne du Ramadan (21%) ou de l'interdiction de boire de l'alcool (15%). En d'autres termes, c'est d'afficher sa religion qui dérange, non pas de la pratiquer.

Selon vous, le respect des pratiques religieuses suivantes, au Québec, pose-t-il ou non problème pour vivre en société ?



Les temples non chrétiens, pas de problème

- 60% des Québécois sont favorables à construction de mosquées, synagogues ou autres temples non chrétiens au Québec.

Êtes-vous favorable ou non à la construction de mosquées, de synagogues ou de temples autres que chrétiens au Québec ?

